



## **Couverture Mutuelle Santé**

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête « Projet Complémentaire Santé » et nous vous en remercions.

Les élus de Cherré et de Cherreau ont adopté une démarche commune et ont contacté plusieurs compagnies.

AXA et MAAF ont répondu favorablement à notre demande.

Les offres de ces deux compagnies ont été présentées aux élus des deux collectivités.

Compte-tenu de la diversité de l'offre et afin de laisser le libre choix aux habitants, les conseils municipaux de Cherré et de Cherreau ont décidé de retenir les deux prestataires.

Une convention de partenariat a été signée avec chacune d'elle.

**Nous vous invitons à participer aux deux réunions publiques qui seront organisées les :**

**Lundi 2 juillet 2018 à 18 h 30 à Cherré**

à la Maison des Associations

avec la Compagnie MAAF

**Mercredi 4 juillet 2018 à 18 h 30 à Cherreau**

à la Salle des Fêtes

avec la Compagnie AXA.